

COMMUNE DE COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER

FLASH INFOS

Octobre 2021



Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens

J'espère que vous avez toutes et tous pu prendre quelques jours de repos et capter les rayons de soleil malgré la météo capricieuse de cet été.

Avec la rentrée et la pression sanitaire qui diminue, c'est le retour de la vie associative que la commune encourage. Je sais les bénévoles et les adhérents affectés par l'arrêt prolongé des activités et je leur apporte tout mon soutien et mes encouragements.

La construction du pôle multiservices arrive à son terme ; reste les finitions et les derniers ajustements. L'équipe médicale devrait pouvoir intégrer ses nouveaux locaux courant novembre ; les patients seront accueillis dans de meilleures conditions dans des espaces plus adaptés.

L'inauguration officielle est prévue le samedi 6 novembre 2021 à 11h. Le pass sanitaire vous sera demandé.

En ce qui concerne les voiries communales, cette année nous avons repris intégralement le revêtement de près de 1 km de routes.

Je tiens à remercier les élus et employés municipaux de mon équipe qui ont œuvré cet été dans différents domaines : fleurissement, suivi des chantiers et autres.

Ce flash vous permettra de vous rendre compte des différentes actions menées et de découvrir les manifestations prévues pour la fin de l'année.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Le Maire, Jean-Luc BENETTI

Commémoration du 11 novembre 2021

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11h30 en respectant les directives de la Préfecture.

A l'issue de la commémoration, un vin d'honneur sera servi - *Pass sanitaire obligatoire.*

Repas des aînés 2021

Nous allons enfin pouvoir renouer avec la tradition. Le repas des aînés aura lieu le **samedi 20 novembre 2021 à midi** - *Pass sanitaire obligatoire.*

Une invitation sera adressée aux personnes concernées (65 ans et plus résidents dans la commune). N'hésitez pas à vous manifester en cas d'oubli de notre part.



Précisions sur la taxe foncière 2021

Suite à la réforme de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la perte des recettes qui en résulte pour la commune a été compensée en 2021. La commune a ainsi hérité du taux départemental de foncier bâti de 11.03 %, qui est venu s'ajouter à son taux 2020. C'est la raison pour laquelle le taux de foncier bâti 2021 de la commune est plus élevé à compter de cette année. Toutefois, cela n'a aucun impact sur le montant de votre taxe, car il s'agit uniquement d'un changement de bénéficiaire des produits et non d'une hausse volontaire décidée par la commune.

Point travaux

Réfection de l'escalier de l'école et mise en place d'un éclairage : l'escalier allant du parc de jeux de l'école au city stade a été complètement refait cet été par les agents du service technique. De plus, un éclairage a été ajouté pour que les parents puissent récupérer leurs enfants dans de bonnes conditions de visibilité.

Travaux routiers : nous avons repris intégralement environ 400 mètres de voirie dans le secteur du Monnet. Pour pouvoir continuer ces travaux, nous attendons que la conduite d'eau datant des années 30 soit refaite par le syndicat des eaux.

La commune, en partenariat avec Planaise, a repris la totalité de la voirie de la montée de la cave.

Ramassage des encombrants

La commune organise à nouveau un ramassage des encombrants (matelas, sommier, meubles, gros électroménager) qui aura lieu le lundi 15 novembre 2021. Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire auprès de la Mairie et de préciser le type de vos objets à débarrasser avant le mercredi 10 novembre 2021 .

Broyage des déchets verts

Comme en mai dernier, la commune vous propose un service gratuit de broyat de déchets verts. Pour cela, vous devez les apporter sur le parking à l'arrière de la Mairie entre le lundi 8 et le dimanche 14 novembre 2021. Les branches ne doivent pas dépasser 10 cm de diamètre et devront être disposées toutes dans le même sens. Vous avez la possibilité de récupérer du broyat sur demande.

Baisse de fréquentation de l'agence postale de Coise

Ce service de proximité a vu sa fréquentation fortement diminuer depuis l'apparition du COVID. Malgré une amélioration de la situation sanitaire, celle-ci reste très faible, et à terme pourrait mener à une fermeture. Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que quelques passages quotidiens supplémentaires permettraient de maintenir son activité.

Pour récupérer ou envoyer vos plis et colis, pensez à utiliser l'agence postale de notre village. Il serait fort dommage de voir ce service disparaître.

Pour rappel, les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi de 10h à 12h - Possibilité de retirer également vos colis et lettres recommandées pendant les permanences de la mairie (mardi et vendredi de 17 h à 19 h). Nous comptons sur vous !

Moustique tigre, luttons contre son installation !



L'Agence Régionale de Santé (ARS) alerte sur la prolifération du moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes, et notamment en Savoie. Il est le vecteur potentiel des maladies de la dengue, du chikungunya, et du Zika.

Il se développe dans des petites quantités d'eau et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

L'objectif de l'ARS est donc la suppression des gîtes larvaires du moustique tigre.

La seule solution pour y parvenir consiste à limiter leurs lieux de ponte et de repos.

C'est pourquoi, à votre domicile, il est recommandé de :

- couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau ;
- entretenir le jardin pour réduire les sources d'humidité ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie ;

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.